

Guide de l'élève et des parents

Votre enfant commencera bientôt son cheminement scolaire à l'école DDO, et notre équipe veut s'assurer que vous avez tous les outils nécessaires afin de faciliter cette importante transition.

Ce guide répond aux questions fréquentes et révisé les routines et procédures habituelles de l'école.



DOLLARD-DES-ORMEAUX SCHOOL
18 RUE LADAS
SHANNON, QC G3S 0B8
(418) 844-1457

Énoncé de la mission

La mission de l'École Dollard-des-Ormeaux est d'établir un environnement centré sur l'élève qui encourage nos élèves à atteindre leur plein potentiel et à acquérir les compétences nécessaires pour devenir des individus bien équilibrés et compétents en anglais. Cet environnement répondra aux besoins actuels de nos élèves et les préparera à être des membres heureux, créatifs, productifs et concernés de la société.

Vision

Permettre à nos élèves de devenir des membres décisifs / actifs de la société.

Croyances et valeurs

Nous croyons en l'implication communautaire pour le développement des générations futures et nous valorisons la santé et le bien-être des élèves comme fondement de tout apprentissage.

Certificat d'éligibilité – Loi 101

Vous avez récemment rempli les formulaires nécessaires pour obtenir un certificat d'éligibilité pour votre enfant. Une fois ce certificat délivré par le ministère de l'Éducation, il autorisera votre enfant à fréquenter une école anglaise. L'approbation du gouvernement doit être accordée avant que l'enfant puisse commencer l'École à DDO.

Veillez noter qu'il existe deux types d'éligibilité délivrés, **permanents** et **temporaires**. S'il y a une date d'expiration sur le certificat, cela indique qu'il s'agit d'une éligibilité **temporaire**. Le plus souvent, elles sont fondées sur l'emploi d'un adulte responsable dans les Forces armées canadiennes en tant que membre régulier actif. Ceux-ci doivent être renouvelés à chaque fois qu'ils expirent. Si la seule façon dont un enfant est éligible est en raison de l'emploi d'un adulte responsable dans les Forces armées, vous devrez faire une nouvelle demande d'admissibilité temporaire à chaque fois. Ils n'accordent plus d'éligibilité permanente après un certain nombre d'années d'éligibilité temporaire. L'école enverra de nouveaux formulaires à la maison au printemps avant l'expiration de l'admissibilité.

Votre enfant ne pourra pas assister aux premiers jours d'école à moins que le ministère de l'Éducation ne vous accorde l'admissibilité. Ne tardez donc pas à soumettre tous les formulaires remplis et les pièces justificatives à l'école. Sinon, vous devrez peut-être inscrire votre enfant dans une école française jusqu'à ce que l'admissibilité à l'enseignement en anglais soit confirmée.

Politique sur la langue anglaise à DDO

À l'École Dollard-des-Ormeaux, nous croyons au succès de nos élèves dans un environnement anglophone. Par conséquent, les politiques suivantes sont suivies de tous afin de promouvoir l'anglais à l'École DDO.

Comme parent d'un enfant qui fréquente l'École DDO, je:

- accepte de fournir à mon enfant le soutien dont il a besoin pour développer avec succès ses compétences en anglais.
- fais un effort pour communiquer avec le personnel de l'école et avec mon enfant en anglais sur le terrain de l'école.

Comme élève à DDO, je:

- reconnais que je fréquente cette école pour réussir dans un environnement anglophone.
- communique en anglais en tout temps sur le terrain de l'école (sauf dans les cours de français).
- parle en anglais avec les autres élèves, enseignants, superviseurs et toute autre personne que je rencontre à l'École DDO.

Comme professeur/superviseur/membre du personnel à DDO, je:

- suis dédié à fournir un enseignement en anglais de qualité en tout temps.
- communique en anglais avec les élèves, les enseignants, les superviseurs et l'administration de DDO.
- recherche des activités et des sorties scolaires qui offrent des services en anglais.
- encourage les élèves et les adultes à communiquer en anglais sur le terrain de l'école.

Se préparer au succès

DDO est la première étape d'un parcours de toute une vie qui verra votre enfant apprendre, grandir et réussir. Nous sommes impatients de partager ce cheminement avec vous et votre enfant. En tant que parent ou tuteur, vous êtes le modèle le plus important de votre enfant. Ensemble, vous et les enseignants de votre enfant pouvez créer un environnement stimulant qui se traduira par un goût d'apprendre insatiable.



Comment vous préparez à la rentrée scolaire

- Soyez enthousiasmé par l'école!
- Parlez de la journée de votre enfant à l'école.
- Assistez aux réunions de parents et familiarisez-vous avec les enseignants de votre enfant.
- Encouragez votre enfant à commencer la journée du bon pied avec une routine établie : devoirs, lecture, boîte à lunch, sac à dos, horaires de bus, vêtements adaptés aux conditions météo, bon déjeuner.
- Assurez-vous que votre enfant a tout ce dont il a besoin pour sa journée d'école.

Journée d'information pour la maternelle

Veillez vous référer au site web de DDO www.cqsb.qc.ca/ddo. Plus d'information vous sera transmis par courriel. Les parents doivent remplir, en détail, les formulaires d'orientation pour la maternelle. Ces formulaires permettent à la future équipe de la maternelle de votre enfant de former des groupes équilibrés et de choisir le jumelage le plus approprié pour nos élèves.

Arrivées et Départs

Vous déposez votre enfant le matin

1) Avant 8h15 – Les usagers inscrits du Service de garde doivent être déposés à la porte du Children's Planet Daycare Service, à la porte située à l'arrière de l'école (2^e stationnement). Nous demandons aux parents d'accompagner leur enfant à la porte de la garderie. Veuillez utiliser les espaces de stationnement réservés pour le Service de garde.

*** Si votre enfant n'est pas un usager inscrit au Service de garde, votre enfant ne doit pas être sur le terrain de l'école avant 8h15 puisqu'il n'y a pas de supervision à ce moment-là.**

- 2) De 8h15 à 8h25 – Votre enfant doit entrer dans l'école par la porte qui lui est attitrée. On lui montrera quelle porte utiliser à la rentrée. Si vous arrivez en voiture, veuillez utiliser le stationnement le long des allées réservées aux autobus scolaires. Les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants lorsqu'ils traversent les rues et les voies.
- 3) Après 8h25 – Vous devez marcher jusqu'à la porte principale avec votre enfant où on lui remettra un billet de retard, nécessaire pour entrer en classe. Ces billets sont recueillis par le professeur. Si les retards s'accroissent, l'administration pourra vous contacter afin de trouver une solution à ce problème.



(Vous trouverez plus d'information sur les Arrivées et Départs après l'horaire qui suit)



Horaire 2023-2024



MATERNELLE			
8:15	Arrivée des bus	12:15	Cloche
8:20	Cloche	12:25	Bloc d'enseignement 2
8:30	Bloc d'enseignement 1	14:30 – 15:15	Jeux avec Service de garde
11:00 – 12:15	Dîner	15:25	Départ des bus

PRIMAIRE		SECONDAIRE	
8h15	Arrivée des bus	8h15	Arrivée des bus
8h18	Cloche	8h20	Cloche
8h18	Bloc d'enseignement 1 (Cycle 2-3)	8h25 – 8h33	Advisory
8h20	Bloc d'enseignement 1 (Cycle 1)		<i>Pause 5 minutes</i>
9h55	Récréation Cycle 2 & 3 (20 min)	8h38 – 9h53	Bloc d'enseignement 1 (75 min)
10h25	Récréation Cycle 1 (20 min)		<i>Pause 10 minutes</i>
	Bloc d'enseignement 2	10h03 – 11h18	Bloc d'enseignement 2 (75 min)
11h20	Fin des classes a.m. (Cycle 2-3)	11h18	Fin des classes a.m.
12h20	Fin des classes a.m. (Cycle 1)		
	Dîner		Dîner
12h10	Cloche (Cycle 2-3)	12h35	Cloche
13h10	Cloche (Cycle 1)		
	Bloc d'enseignement 3	12h35 – 13h50	Bloc d'enseignement 3 (75 min)
14h	Récréation Cycle 1-2-3 (20 min)		<i>Pause 10 minutes</i>
	Bloc d'enseignement 4	14h – 15h15	Bloc d'enseignement 4 (75 min)
15h15	Fin des classes p.m.	15h15	Fin des classes p.m.
15h25	Départ des bus	15h25	Départ des bus

*Ce calendrier pourrait être modifié pour l'année scolaire à venir, en fonction des regroupements.

*Un calendrier détaillé sera disponible en août.

Arrivées et Départs (suite)

Élèves qui quittent pendant la journée

Si vous devez venir chercher votre enfant du primaire ou secondaire entre 8h15 et 14h50, veuillez vous présenter à la porte d'entrée principale quelques minutes à l'avance. Nous appellerons votre enfant en classe une fois que vous serez sur place. Tenez compte des heures de récréation et de dîner de votre enfant puisque qu'il est plus difficile de rejoindre votre enfant pendant ces périodes étant donné les transitions. Les élèves ne seront pas appelés en classe après 14h50 et ne peuvent non plus être pris au Service de garde avant le départ des bus ou 15h25. Il s'agit d'une période de transition cruciale entre les enseignants, le Service de garde et les bus. Le respect de ces périodes restreintes permet au personnel de DDO de s'assurer que tous les élèves retournent à la maison en toute sécurité.

Les élèves de maternelle peuvent être récupérés dans la cour avant **entre 14h30 et 14h50**.

Quelle porte utiliser?

Pour des raisons de sécurité, toutes les portes sont verrouillées. Tous les parents, visiteurs et élèves qui arrivent en retard doivent utiliser la porte principale et se rapporter au secrétariat. Vous trouverez un bouton d'intercom à la droite de la porte principale afin de signifier votre arrivée. Les parents ne peuvent non plus circuler dans l'école durant les heures de classe. Voici quelques consignes supplémentaires afin d'assurer la sécurité de votre enfant.

- 1) Informez le secrétariat, le Service de garde et l'enseignant de votre enfant (par téléphone, par courriel ou avec une note écrite) que quelqu'un viendra chercher votre enfant.
- 2) Si quelqu'un d'autre que le parent de l'élève viendra le/la chercher, une note écrite autorisant cette personne à quitter avec l'élève doit être fournie. Vous devez également informer le secrétariat et le service de garde par téléphone ou par courriel.
- 3) Si les parents prévoient venir chercher leur enfant, mais n'arrivent pas avant 15h25, l'élève sera envoyé au Service de garde et les parents seront facturés en conséquence. Les parents devront alors aller chercher leur enfant au Service de garde à la porte Casse-Tête.

Départs en fin de journée

Les élèves qui retournent à la maison à pied quitteront dès la fin des classes.



Les élèves qui prennent le bus sortiront par leur porte assignée et monteront dans leur bus. Dès que les superviseurs auront vérifié la présence de tous les élèves à bord, les autobus quitteront l'école.

Si vous désirez venir chercher votre enfant à la fin des classes, nous vous invitons à vous stationner dans les stationnements le long des allées réservées aux autobus scolaires. Donnez l'exemple d'une bonne sécurité routière en utilisant le passage pour piétons pour traverser la rue. Ceci est très important pour les parents, les élèves et le personnel afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'accidents près des bus. Planifier avec votre enfant de vous rejoindre près des drapeaux et non pas dans la cour d'école.

Calendrier scolaire

Affichez-le sur votre frigo ou un endroit bien en vue. Il est toujours disponible sur le [site web de l'école](#), au besoin.
 Congés fériés : l'école est fermée et il n'y a pas de Service de garde.
 Journées tempête : elles sont planifiées dans le calendrier; elles sont en fait des journées pédagogiques si elles ne sont pas utilisées en cas de tempête. Les journées perdues sont reprises à ces dates (voir au bas).

Il n'y a pas d'école ou de service de garde pendant le congé de Noël, la semaine de relâche ou les journées pédagogiques du mois de juin et d'août.

 CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD 2023-2024 SCHOOL CALENDAR  Dollard-des-Ormeaux School																											
AUGUST 2023							SEPTEMBER 2023							OCTOBER 2023													
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S							
		1	2	3	4	5	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7							
6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14							
13	14	15	16	17	18	19	17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21							
20	21	22	23	24	25	26	24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28							
27	28	29	30	31										29	30	31											
4 ped days 2 school days							1 ped day 19 school days							2 ped days 19 school days													
NOVEMBER 2023							DECEMBER 2023							JANUARY 2024													
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S							
			1	2	3	4						1	2		1	2	3	4	5	6							
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13							
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20							
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27							
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31										
2 ped days 20 school days							31 No ped days 16 school days							2 ped days 16 school days													
FEBRUARY 2024							MARCH 2024							APRIL 2024													
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S							
				1	2	3						1	2		1	2	3	4	5	6							
4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13							
11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20							
18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27							
25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30											
2 ped days 19 school days							31 No ped days 15 school days							2 ped days 19 school days													
MAY 2024							JUNE 2024							KEY													
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S														
			1	2	3	4							1														
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8														
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15														
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22														
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29														
2 ped days 1 school day							30 3 ped days 15 school days							● Holidays for students/teachers 16 ■ Pedagogical Days 17 ☁ Snowstorm/emergency closures 3 ☞ March break (March 4-8) 5 ○ First day of school: August 30, 2023 ▲ Last day of school: June 21, 2024 Number of student days: 180 Number of teacher days: 200													
1 st snow day to be used on: January 26th, 2024 2 nd snow day to be used on: April 19th, 2024																											
3 rd snow day to be used on: May 17th, 2024																											
QPAT will be held on October 12th and 13th, 2023																											
Report Cards: No Later than Nov. 20 (Term 1), March 15 (Term 2) & July 10 (Term 3)																											
Adopted by the CQSB Council of Commissioners on November 9, 2022																											

Fermeture de l'école avant le début des classes

La décision de fermer l'école est toujours prise par la Commission scolaire Central Québec. Un courriel est alors transmis à tous les parents les informant d'une fermeture. L'information est également diffusée à la radio, affichée sur le site web de la Commission scolaire (www.cqsb.qc.ca) de même que sur la page Facebook et la page web de l'école.

Fermeture d'urgence après le début des classes

Veillez lire la page suivante pour la procédure en cas de fermeture d'urgence après le début des classes.

Maladie

Si votre enfant ne se sent pas bien au cours de la journée, notre secrétaire d'école vous contactera pour que vous puissiez venir le/la chercher. Nous vous encourageons à garder votre enfant à la maison s'il ou elle fait de la fièvre ou ne se sent pas bien le matin. Afin d'éviter la propagation de maladies contagieuses, nous vous recommandons de garder votre enfant à la maison au moins 24 heures après les derniers symptômes (ex. gastro : diarrhée, vomissements). **Toutes maladies infectieuses (poux, varicelle, 5^e maladie, etc.) doivent être signalées à l'administration de l'école par courrier électronique, ddo@cqsb.qc.ca. Soyez assurés que ces informations resteront confidentielles, qu'elles seront transmises à l'infirmière de l'école et que les protocoles seront respectés.**

Absences

Si votre enfant sera en retard ou absent, vous DEVEZ informer l'école avant 8h45. Vous pouvez laisser un message sur notre boîte vocale en tout temps au (418) 844-1457, option 1. Vous pouvez également envoyer un courriel à l'enseignant de votre enfant, le service de garde ET à ddo@cqsb.qc.ca. Veuillez également informer le secrétariat de toute absence à l'avance (voyage, rendez-vous médical, tournoi d'hockey, etc.). Les enseignants ne sont pas tenus de préparer le travail scolaire pour les absences prévues.

Si nous ne sommes pas informés d'une absence avant 8h45, les parents pourront être contactés afin de vérifier où est l'élève. Si l'école n'est pas avisée d'une absence pour un élève au secondaire, des conséquences administratives sont possibles (suspension à la maison, détention, etc.).

Transport et autobus

Les informations concernant l'autobus de votre enfant sont habituellement disponibles sur le site web de la Commission scolaire, www.cqsb.qc.ca, vers le 20 août. Le lien vers l'application *Trouver mon bus* se trouve dans la section Transport. Le numéro d'identification de votre enfant est nécessaire pour accéder à l'information; ce numéro vous sera transmis par courriel lorsque l'application sera disponible en août. Veuillez noter qu'il n'y a pas de transport scolaire sur l'heure du dîner. Si votre enfant retourne à la maison à pied pour le dîner, vous devez l'indiquer sur la Fiche d'information de l'élève que vous remplissez à l'inscription.

Il n'est pas permis de prendre un bus différent ou de descendre à un arrêt différent (par exemple, pour aller chez un ami) – Politique sur le transport scolaire de la Commission scolaire. Toutes les demandes de changements au transport (changement d'adresse, ajout d'une adresse complémentaire, lieu de l'arrêt d'autobus, changement à la garde partagée, etc.) doivent être adressées directement au Département de transport de la Commission scolaire au transport@cqsb.qc.ca ou par téléphone au (418) 688-8730 poste 6667.



Procédure: Fermeture d'urgence après le début des classes

LORSQUE NOUS DEVONS FERMER L'ÉCOLE AU COURS DE LA JOURNÉE SCOLAIRE, ALORS QUE LES COURS ONT DÉJÀ DÉBUTÉ, LES ÉTUDIANTS QUITTERONT PLUS TÔT SELON LA ROUTINE DE FIN DE JOURNÉE. IL EST DE VOTRE DEVOIR DE VOUS ASSURER QUE VOTRE ENFANT SACHE QUOI FAIRE S'IL ARRIVE AVANT VOUS À LA MAISON (SE RENDRE CHEZ UN VOISIN, UTILISER UNE CLÉ CACHÉE, VOUS APPELER À SON ARRIVÉE À LA MAISON, ETC.).

Points importants:

- Votre enfant ne pourra pas utiliser un téléphone de l'école pour vous rejoindre.
- N'appellez pas l'école pour vous informer de votre enfant car nous devons libérer les lignes en cas d'urgence.
- Ne laissez pas un message sur notre boîte vocale ni par courriel; ils ne seront pas nécessairement vérifiés à temps, surtout avec plus de 700 élèves à retourner rapidement à la maison.
- Le personnel de l'école ne vous téléphonera pas pour vous informer de la fermeture imminente.

Veillez noter que les procédures suivantes seront suivies lors d'une fermeture d'urgence de notre école:

- Un courriel de la part de la commission scolaire sera envoyé à tous les parents selon les directives du directeur général et de la direction de l'école. Les fermetures seront également indiquées sur le site Web de la commission scolaire.
- Les autobus seront appelés à l'école.
- La routine de fin de journée sera devancée de la façon suivante :
 - Si l'élève prend l'autobus en temps normal, il le prendra automatiquement. Les autobus partiront sans délai.
 - L'élève inscrit quotidiennement au service de garde : les parents doivent venir chercher leur enfant immédiatement. Le service de garde sera fermé.
 - L'élève qui marche retournera à la maison aussitôt que l'annonce de fermeture sera faite.
 - L'élève inscrit sporadiquement au service de garde suivra la routine journalière prévue à ce jour-là.

IL EST IMPORTANT DE VOUS ASSURER QUE L'ÉCOLE AIT LA DERNIÈRE MISE À JOUR DE VOS COORDONNÉES : NUMÉROS DE TÉLÉPHONE VALIDES ET COURRIEL. LES MISES À JOUR PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR COURRIEL À ddo@cqsb.qc.ca OU PAR TÉLÉPHONE AU 418-844-1457. MERCI.

Service de garde et Supervision du dîner

L'École DDO offre un Service de garde le matin de 6h45 à 8h15 et de 15h15 à 17h30. Les éducateurs en service de garde et les superviseurs sont également avec nos élèves sur l'heure du dîner.

Les frais sont basés sur la fréquentation de votre enfant au Service de garde. Ils sont également basés sur l'année scolaire 2022-2023 et peuvent donc augmenter annuellement à la discrétion du Ministère et du Conseil d'établissement de l'école.

Veuillez lire la politique du Service de Garde pour connaître les tarifs, les procédures et les règles qui régissent nos services.

Dîner et collations

On demande aux parents de fournir des collations et diners nutritifs pour leur enfant. Les élèves doivent apporter un lunch froid (sandwich, salade, etc.) ou un repas dans un thermos. Les élèves devraient également avoir deux collations santé (matin et après-midi). Fruits, légumes, fromage, craquelins, jus V-8, jus de fruits 100% pur, yogourt, etc. sont considérés santé. Un petit dessert est acceptable pour terminer le dîner mais ne sera pas permis comme collation. Pour des raisons de sécurité, les micro-ondes ne sont pas disponibles au primaire. Les élèves du secondaire ont cependant accès aux micro-ondes. Si un enfant n'a pas de lunch (ex: oublié sur le bus), les parents seront contactés.

Il est alors de leur responsabilité d'apporter un lunch à leur enfant. Pour des raisons de sécurité, il n'y a pas de micro-onde au niveau primaire.



Élèves qui rentrent à la maison à pied pour le dîner

Ces élèves ne doivent pas retourner à l'école plus de 10 minutes avant le début des classes l'après-midi sans arriver en retard afin d'éviter des interruptions ou de manquer un départ pour une sortie scolaire par exemple. Tout retard requiert un billet de retard à l'entrée principale pour entrer en classe.

DDO est une école SANS ARACHIDES selon une résolution du Conseil d'établissement passée en 2010. Les élèves ne doivent pas apporter ni noix ni aliments contenant des noix à l'école.

Allergies (Aliments et autres allergies sévères)

Les élèves qui souffrent d'une allergie et qui requièrent un EpiPen à leur portée sont identifiés par l'infirmière assignée à l'école. Une fiche détaillée présentant leur allergie, les mesures à prendre et la photo de l'élève est conservée au secrétariat.

- Les EpiPens sont conservés au Service de garde.
- Les professeurs, superviseurs et éducateurs sont informés de ceux dans leur groupe qui souffrent d'allergies alimentaires ou autres allergies sévères.
- Tous les élèves sont sensibilisés sur la nature sérieuse de certaines allergies alimentaires.
- Les élèves ne doivent pas partager de la nourriture.

Médication

Le personnel de l'école n'est pas autorisé à administrer de la médication non prescrite. Si un enfant prend une médication prescrite et qu'elle doit être administrée durant les heures de classe, le parent doit compléter le Formulaire d'autorisation. Les parents ont la responsabilité de fournir le soutien nécessaire à son enfant (montre avec une alarme, un rappel, etc.). L'élève doit être autonome pour prendre la médication que le personnel de l'école lui remet (Politique de la Commission scolaire). Toute médication doit être fournie dans son emballage d'origine, clairement identifiée avec une étiquette de la pharmacie.

Fournitures et sorties scolaires

Selon les recommandations du Ministère, le Conseil d'établissement approuve les fournitures et les sorties scolaires. Une fois approuvée, la liste des fournitures est transmise aux parents pendant l'été. Les fournitures indiquées doivent être achetées par les parents, nous encourageons les familles à recycler les articles d'une année à l'autre. D'autres fournitures sont achetées par l'école (Resale Material) en plus grande quantité et à un prix avantageux. La facturation pour ces items est transmise en octobre. Vous recevrez également une facture pour les sorties scolaires qui auront lieu durant l'année scolaire. Vous devez alors signer le formulaire qui permet à votre enfant de participer à ces activités, et le retourner au professeur de votre enfant. Les factures pour le 'Resale' et les sorties scolaires peuvent être payées en ligne, par chèque à l'ordre de l'École DDO ou en argent au secrétariat.

Vêtements et jeu extérieur

Chaque année, pendant l'année scolaire, nous envoyons un grand nombre de nos objets perdus à des organisations caritatives. Si vous ne voulez pas que les effets personnels de votre enfant soient envoyés à une œuvre de charité, assurez-vous qu'ils portent une étiquette avec leur nom complet clairement identifiable. Si nous trouvons un nom sur l'objet pendant l'année scolaire, nous le retournerons à son enseignant.

Nous nous sommes associés à *Mabel's Labels* pour vous aider à bien identifier les articles de votre enfant tout en levant des fonds pour les activités scolaires! Suivez ce lien qui se trouve également sur notre site web pour placer une commande: <https://www.cqsb.qc.ca/en/web/dollard-des-ormeaux-school/mabel-s-labels>

Nous encourageons les activités en plein air toute l'année ! L'air frais aide vraiment à donner à l'élève une bonne pause de la salle de classe. Veillez à ce que votre enfant ait toujours des vêtements adaptés au temps qu'il fait à l'extérieur, ainsi que des vêtements de rechange au cas où les premiers seraient mouillés ou froid (bottes de pluie pour les flaques d'eau, combinaisons de neige pour la neige, chapeau, mitaines, crème solaire appliquée le matin à la maison, mitaines et chaussettes supplémentaires). Les élèves resteront à l'intérieur que pendant les périodes de froid extrême (-27 et plus froid), habillez-vous chaudement. Pour cette raison, votre enfant aura également besoin de chaussures d'intérieur. Pour des raisons de sécurité, les parapluies ne sont pas permis.

Les groupes plus jeunes (maternelle à 1^{re} année) ne se changent pas pour le cours d'éducation physique. Cependant, il est important de porter des vêtements confortables et appropriés les jours durant lesquels sont prévus des cours d'éducation physique. Les groupes plus vieux et les élèves du secondaire doivent avoir shorts, t-shirts et souliers de sport dans un sac qu'ils conservent à l'école. Ces cours pourraient être donnés à l'extérieur; il est donc important d'être préparés peu importe la météo!

Une tradition à DDO est d'aller patiner tout juste de l'autre côté de la rue. Votre enfant pourra profiter de cette activité avec patins, un casque et des vêtements appropriés. Nous acceptons en tout temps des dons de patins et de casques pour ceux ou celles qui les auraient oubliés.

Code vestimentaire

Il est de la responsabilité des parents de déterminer ce qui constitue une tenue convenable et respectable pour leurs enfants. L'école se réserve le droit de retirer le privilège de porter tout style qui ne reflète pas positivement l'image de l'école. Par conséquent, les extrêmes de la mode qui sont considérés par l'administration, en consultation avec le personnel et les parents, ne seront pas autorisés.

- Les vêtements des élèves doivent être de bon goût et en bonne condition.
- La propreté est de mise.
- Les vêtements ne doivent pas avoir d'images ou de messages négatifs, obscènes, racistes ou diffamatoires.

Livres DDO

Les livres de classe remis aux élèves doivent être retournés en bonne condition à la fin de l'année scolaire. Nous vous prions de recouvrir ces livres minutieusement. Tout livre endommagé ou perdu sera facturé aux parents.

Casiers

Des casiers sont assignés à tous les élèves du secondaire. Ces casiers sont la propriété de l'école. En revanche, tous les effets personnels, les vêtements, livres, etc. sont la responsabilité de l'élève. L'élève est donc responsable du bon ordre, de la propreté et de la sécurité de son casier. L'école ne peut être tenue responsable d'items perdus ou endommagés que l'élève place dans son casier. L'école fournira deux cadenas à combinaison pour les casiers du secondaire. Pour des raisons de sécurité, l'administration aura accès à tous les casiers via une clé maîtresse. Si un casier n'est pas muni d'un cadenas DDO, l'élève devra retirer ce cadenas, qui sera remplacé par un cadenas DDO.

Un membre de l'administration pourra ouvrir un casier en tout temps pour en vérifier le contenu et sa propreté. L'élève doit être présent pour cette procédure. Tout item jugé offensant (photos inappropriées, mots, dictons, symboles grossiers, etc.) ne peut être affiché dans ou sur les casiers d'élèves.

Appels téléphoniques

Les téléphones sont réservés pour les membres du personnel et les urgences (maladie). Si un élève doit être contacté à l'école, nous accepterons l'appel et transmettrons le message à celui-ci.

Cellulaires et autres appareils électroniques

Les élèves ne peuvent utiliser leur cellulaire ou tout autre appareil électronique (iPods, tablettes, etc.) pendant les heures de classe, à moins d'une activité d'apprentissage guidée par un professeur. Les professeurs exigent que les cellulaires soient 'stationnés' à un endroit précis pendant les heures de cours. Nous demandons donc aux parents de communiquer avec la secrétaire de l'école s'ils désirent contacter leur enfant pour une urgence. Les téléphones et appareils électroniques seront confisqués par l'administration si un usage abusif ou inapproprié est constaté.

Terrain de l'école

Il n'est pas permis aux élèves du primaire de quitter les terrains de l'école durant les heures de classe, à moins de marcher vers la maison pour le dîner. Il est permis aux élèves du secondaire 1 et 2 (avec permission écrite des parents) et du secondaire 3 à 5 de quitter les terrains de l'école durant les heures de classes. Il est cependant important qu'ils soient de retour à temps pour les cours de l'après-midi. Si nous constatons des retards ou un impact académique ou de comportement, ce privilège sera révoqué. Les parents ont l'entière responsabilité de leur enfant et de leurs actions dès qu'ils quittent les terrains de l'école.

Vandalisme

Tous dommages causés volontairement à la propriété, aux véhicules privés, etc. durant les heures de classe ou lors d'activités parascolaires seront dédommagés par l'élève et ses parents (coût des matériaux et de la main-d'œuvre) sans délai. Dans certains cas, un remboursement sous forme de compensation pourrait également être mis en place, avec l'approbation des parents.

Violence

Toute forme d'harcèlement est jugé inacceptable et intolérable*

- Tout élève qui se bat ou qui est coupable de toute forme de violence (physique, verbale, émotionnelle, etc.) sera sujet à des actions disciplinaires, qui pourraient se traduire par une suspension ou une expulsion.
- La possession de tout objet dangereux ou d'armes est strictement défendu sur les terrains de l'école.

*La procédure à suivre dans tous les cas d'harcèlement est la même que celle établie par la Commission scolaire (loi 56).

Drogues et alcool

En cas d'infractions liées à la consommation, la possession et/ou la distribution de drogues et d'alcool, des mesures seront prises.

Les interventions peuvent aller de la prévention et des programmes de réhabilitation à des actions disciplinaires menant à des suspensions/expulsions.

Perte de privilèges

Tout élève suspendu de l'école perd également son privilège à participer aux activités scolaires ou toute autre activité parascolaire pour la durée de sa suspension.

Planches à roulettes / Patins à roulettes / Bicyclettes

Il n'est pas permis d'utiliser ceux-ci dans l'école ou sur les terrains de l'école. Ils doivent être utilisés uniquement comme moyen de transport entre la maison et l'école. Un parc prévu à cette fin est situé juste en face de l'école DDO que les élèves peuvent utiliser à l'extérieur des heures de classes, lorsqu'il est permis de le faire.

Liens avec la communauté

Le comportement de nos élèves est rapidement jugé par nos voisins. Nous nous attendons donc à un comportement raisonnable lors que les élèves parcourent les rues tout autour pour se rendre à la maison. La fierté que nous portons pour notre école se manifestera par des terrains, gazons et cours d'école en bonne condition et sans débris. Nos voisins apprécient grandement que tous nos élèves utilisent les trottoirs, en évitant de marcher sur leur terrain. Les élèves du secondaire qui se rendent au Canex doivent être respectueux envers les employés et se conformer aux règles.

Rejoindre l'enseignant de votre enfant

Chaque professeur a une préférence pour communiquer avec les parents. Celui de votre enfant vous précisera comment le rejoindre et quels outils utiliser pour lui envoyer un message. Veuillez noter que nos professeurs n'ont pas de boîte vocale. Cependant, tous ont un courriel : Prénom.Nom@cqsbc.qc.ca.

Une entrée quotidienne dans un journal n'est pas pratique courante à l'école. Le professeur de votre enfant vous contactera s'il y a des questions ou des inquiétudes.

Communication

Visitez notre site web régulièrement au www.cqsb.qc.ca/ddo. Les nouveaux événements, des changements à notre calendrier scolaire, les bulletins d'information, etc. sont affichés sur cette page.

Connectez-vous à notre page Facebook (Dollard des Ormeaux Elementary and Secondary School). Les activités de l'école, les fermetures, les annonces sont publiées sur cette page. Assurez-vous également de fournir un courriel valide et de nous informer de tout changement. Des informations importantes sont transmises aux parents par courriel régulièrement. Un courriel valide vous permet également de vous connecter au Portail Parents (voir les liens plus bas).



Pourquoi?	Qui?
Absences (Option 1) Arrivées tardives Paiements pour les effets scolaires	Poste 8300 ou Option 0 ddo@cqsb.qc.ca
Service de garde Frais de supervision et de Service de garde Inscriptions au Service de garde	Poste 8340 ou Option 2 ddodaycare@cqsb.qc.ca
Transport	Département du Transport, Comm. scolaire (418) 688-8730, poste 6667 transport@cqsb.qc.ca
Nouvelles inscriptions Renouvellement d'éligibilité – loi 101	Poste 8302 ddoregistration@cqsb.qc.ca
Bulletins Renouvellements d'inscription États financiers	Portail Parent • Mozaïk parentportal.ca